

# SE LOGER



Jeunes

BOUGE AVEC TA VILLE !

ÉDITION DÉCEMBRE 2025

# LOGEMENT & JEUNESSE

**Avoir un chez soi est synonyme d'émancipation mais relève aussi souvent du parcours du combattant au regard des prix de l'immobilier et des conditions d'accès à un logement. Toutefois des dispositifs spécifiques et des aides dédiées existent pour vous accompagner dans ces démarches.**

Une cotation municipale qui favorise les jeunes pour l'attribution d'un logement

## DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Si vous êtes de nationalité française ou disposez d'un titre de séjour et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez effectuer votre demande de logement social.

- Directement en ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) via la rubrique « Je crée une demande ». Un récépissé vous sera envoyé pour attester de votre inscription.
- Si vous ne disposez pas d'un accès à un poste informatique : il est possible de déposer ou envoyer votre dossier au service Habitat. Vous devrez notamment compléter le formulaire Cerfa n°14069\*04 (disponible à l'accueil du Centre administratif et technique Saint-Just ou en téléchargement).



### Pièces à joindre à votre dossier :

- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, attestation d'hébergement...)

## LOGEMENT SOCIAL INSCRIPTION À PARTIR DE 18 ANS

### Dès 18 ans, il est possible d'effectuer votre demande de logement.

La Ville d'Ivry a instauré sa propre grille de cotation municipale pour faciliter la prise de décision lors de l'attribution des logements, renforçant ainsi la transparence et l'équité. Cette cotation a été révisée en 2025 afin d'inclure des critères en faveur du public jeune. Une inscription dès 18 ans, vous fait bénéficier de 12 points supplémentaires. Cette majoration de points sera ensuite dégressive chaque année, jusqu'à vos 29 ans (inscription à 19 ans = 11 points; à 20 ans = 10 points ... à 29 ans = 1 point). Plus tôt vous vous inscrivez, plus vous cumulerez de points "jeunes" et d'ancienneté pour votre demande.

**Ne tardez pas à vous inscrire!**

## RÉSIDENCES JEUNES

Ivry-sur-Seine compte près de 800 places en résidences destinées aux étudiant·es, apprenti·es ou jeunes travailleur·ses. Ces résidences proposent des logements allant du studio aux appartements T2.

Les demandes sont à effectuer directement auprès des gestionnaires des résidences dont la liste actualisée est disponible sur le site [ivry94.fr](http://ivry94.fr) (rubrique À tout âge / jeunes / construire sa vie / logement des jeunes).

## COMITÉS LOCAUX POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)

Les CLLAJ proposent aux 18-30 ans, quelle que soit votre situation socioprofessionnelle et personnelle, des conseils, de l'information sur les aides existantes, un lien vers les partenaires et un accompagnement pour vous permettre l'accès à vos droits et à une solution de logement adaptée.

### Contact :

CLLAJ - Antenne Ivry-Vitry  
3-5 rue Raspail  
94200 Ivry-sur-Seine  
01 49 60 29 80  
[info@cllaj-ivryvitry.fr](mailto:info@cllaj-ivryvitry.fr)  
[www.uncllaj.org](http://www.uncllaj.org)

### + D'INFO

Service Habitat  
Centre administratif et technique Saint-Just  
37 rue Saint-Just  
01 49 60 27 80  
[accueil.habitat@ivry94.fr](mailto:accueil.habitat@ivry94.fr)  
Accueil téléphonique de 8h30 à 12h du lundi au vendredi et accès téléphonique sur rendez-vous en cliquant sur « Prendre RDV » sur [ivry94.fr](http://ivry94.fr)

Attention :  
votre inscription  
est à renouveler  
chaque année  
pour rester  
valide.

**TÉLÉCHARGE L'APPLI**



**ET ACTIVE TON PASS**

[jeunes.ivry94.fr](http://jeunes.ivry94.fr)

[La Jeunesse d'Ivry](https://www.facebook.com/la.jeunesse.d'Ivry)  
 [@lajeunesseivry](https://twitter.com/lajeunesseivry)